

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 17 janvier 2014 à 20 h 45, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

Conseil Municipal :

1. Régime des délégations.
2. Décision Modificative n° 5.
3. Fixation du taux minimum pour la CFE.
4. Tarifs du golf municipal pour la saison 2014 suite à la convention avec NGF.
5. Tarifs de l'Hospice de France pour l'année 2014.
6. Tarifs des repas des intervenants des spectacles pris en charge par la commune.
7. Subvention afin de couvrir les frais de transport à partir de Luchon jusqu'à l'aéroport de Toulouse (Aller-Retour) pour une visite de lycéens de Bagnères de Luchon en Avril 2014 à Harrogate dans le cadre du jumelage.
8. Renouvellement de la convention de partenariat entre Benasque et Bagnères de Luchon, engagement financier de la commune, demande de subvention auprès du Conseil Régional.
9. Convention relative à la campagne de communication pour la promotion de la destination « Luchon Pyrénées-Vous ».
10. Protocole de fin de négociation relatif à la détermination des conditions de travail des personnels travaillant aux Thermes de Luchon.
11. Ouvertures de postes à l'établissement thermal pour le roulement d'hiver 2013/2014 et l'intersaison 2014.
12. Convention de mise à disposition de personnel CCAS auprès de la commune.
13. Institution du temps de travail partiel et modalités d'application.
14. Régularisation et renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent auprès de l'association « Culture et Bibliothèque pour Tous ».
15. Prime de fin d'année aux agents contractuels.
16. SDEGH : pose d'un point d'éclairage public Impasse du cynodrome.
17. SDEGH : éclairage public à l'extrémité Nord de l'Avenue Foch entre le carrefour de la Lionne et l'Avenue de Toulouse (rond-point de la gare).
18. Convention entre la commune de Bagnères de Luchon relative à l'installation du téléporté de la station de ski de Luchon-Superbagnères en forêt domaniale de Bagnères de Luchon.
19. Convention de servitude entre ERDF, la commune de Bagnères de Luchon et l'établissement thermal (Quai Filhol) dans le cadre de la réalisation de travaux sur une ligne électrique souterraine.
20. Convention de partenariat entre la commune, les Thermes de Luchon, Luchon Forme et Bien-Etre et l'Office de Tourisme pour les modalités d'accueil et de fonctionnement de « la maison des Pitchoun's ».
21. Convention avec AMAURY SPORT ORGANISATION (ASO), pour la « Fête du Tour » et l'arrivée de la 16^{ème} étape du Tour 2014.
22. Convention relative à l'organisation de la Haute Route Pyrénées cycliste 2014.
23. Avenant à la convention de prestation avec « le petit train luchonnais » relative à la navette skieurs gratuite.
24. Questions diverses.

Conseil d'Exploitation de la Régie des Thermes :

1. Décision Modificative n° 5.
2. Remboursement des frais de déplacement à l'occasion du salon des « Thermalies ».
3. Remboursement suite au vol du vélo d'un agent thermal.
4. Remboursement des frais de transport pour le retour d'un curiste depuis l'Hôpital.
5. Convention avec une réflexthérapeute.
6. Questions diverses.

Conseil d'Exploitation de l'Ehpad « Era Caso » :

1. Décision Modificative n° 2.
2. Convention de formation avec le CEPFOR pour une action de formation d'assistant en soins gérontologiques.
3. Convention avec le Docteur BACQUE.
4. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 10/01/2014,
Le Maire,
Louis FERRE